

INFORMATIONS SUR LA FORMATION AAC

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

LA FORMULE « CONDUITE ACCOMPAGNEE » EST LA REPONSE ADEQUAT AU DANGER QUE REPRESENT LES 18 – 24 SUR LA ROUTE.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et le programme de formation au permis de conduire est mis en place pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir. On retient 20% de ce qu'on a entendu, mais plus de 70% de ce que l'on fait soi-même. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Ce programme de formation comprend deux périodes :

- une période de formation initiale, elle ne peut pas être inférieure à 20 heures de cours de conduite avec un enseignant de la conduite sauf si vous êtes :

- déjà titulaire d'une autre catégorie de permis (sauf les catégories AM et B1) : pas de nombre minimum d'heures obligatoire imposé, cela dépend de votre progression dans l'apprentissage ;
- élève suivant une formation limitée à la conduite de véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique : un volume minimum de 13 heures est requis.

L'EPREUVE DE CODE (ETG)

Pour passer l'épreuve du code, il faut avoir au moins 17 ans si vous suivez la formation traditionnelle ou CS, ou 15 ans si vous suivez l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC).

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées.

Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo. Pendant le déroulé de la vidéo, pensez à évaluer l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs.

Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation.

Votre code est valable pendant 5 ans

Conditions de passage Les examens théorique se déroulent du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 12h00.

L'accompagnement à l'examen théorique peut être possible sur demande (voir les conditions au bureau).

Les pièces à fournir pour passer l'examen sont, Carte d'identité, Passeport, permis de conduire pour un second permis, titre de séjour.

Comment se déroule l'épreuve du code ?

Une fois la vérification d'identité effectuée, l'examineur invite les candidats à éteindre leur téléphone et à prendre place dans la salle d'examen équipée de tablettes et de casques audio.

Il leur rappelle les consignes de l'épreuve, puis les invite à visualiser une vidéo de présentation du règlement. Cette vidéo est aussi l'occasion pour les candidats de régler le son et la luminosité de la tablette. Avant de débiter l'examen, le candidat libre peut s'essayer à un rapide test de

L'EPREUVE PRATIQUE

Pour se présenter à l'épreuve pratique il faut avoir au moins 17 ans; il faut avoir réussi l'examen du code.

Cette épreuve dure environ 32 minutes. Elle a pour but de vérifier si vous êtes capable de conduire seul sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Elle est évaluée par un expert, l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire en vous guidant de manière autonome, pendant environ cinq minutes ;
- réaliser deux manœuvres différentes, un freinage pour un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière, et répondre à une question sur les premiers secours ;
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les

À la fin de cette formation, initiale, qui est validé si vous avez réussi l'épreuve théorique générale du permis de conduire.

- une période d'apprentissage en conduite accompagnée sous la surveillance constante et directe d'accompagnateur titulaire depuis au moins 5 ans sans interruption du permis de conduire de la catégorie B. L'accompagnateur doit avoir obtenu au préalable l'accord de sa compagnie d'assurance. L'assureur peut refuser si l'accompagnateur a commis des infractions graves.

Le véhicule doit être équipé de 2 rétroviseurs latéraux et un signe distinctif *conduite accompagnée* doit être apposé à l'arrière du véhicule. La circulation est interdite à l'étranger.

Cette période commence par un rendez-vous préalable entre l'enseignant de la conduite l'accompagnateur et l'élève conducteur.

Deux autres rendez-vous pédagogiques doivent avoir lieu au cours de cette période minimale d'un an, pendant laquelle l'élève conducteur doit parcourir une distance minimale de 3000 km.

Ces 2 rendez-vous pédagogiques d'une durée de 3 heures chacun sont obligatoires. Ces rendez-vous comportent une partie pratique et une partie pédagogique.

La présence d'au moins un accompagnateur est obligatoire à chacun de ces rendez-vous.

Le 1^{er} rendez-vous est réalisé entre 4 et 6 mois après la date de délivrance de l'attestation de fin de formation initiale et le 2^e doit avoir lieu lorsqu'au moins 3 000 km ont été parcourus en conduite accompagnée.

Un 3^e rendez-vous peut être organisé sur les conseils de l'auto-école ou à la demande de votre accompagnateur ou de vous-même.

Les résultats des évaluations effectuées sont transcrits sur un livret d'apprentissage qui vous est remis par l'auto-école

3 questions afin d'appréhender le fonctionnement de la tablette.

L'examen peut ensuite commencer. Il dure 30 minutes et comporte 40 questions à choix multiples. Afin d'être reçu, le candidat doit faire un maximum de 5 fautes soit obtenir au moins 35 réponses bonnes sur 40.

Pour cela le candidat a 30 secondes pour répondre à chaque question. Un chronomètre est affiché pour chaque question pour lui indiquer le temps restant.

L'examen étant sur tablette, chaque candidat reçoit une série aléatoire de 40 questions. Le risque de fraude est limité de la sorte.

De [nouveaux thèmes](#) sont abordés depuis la [nouvelle réforme](#) mais pas de panique la difficulté de l'examen reste inchangée puisque le taux de réussite moyen est toujours de 71% environ

Consulter les résultats du code de la route

Vous avez passé l'épreuve, la tension est retombée mais vous êtes désormais dans l'attente des résultats du code de la route. Ne vous inquiétez pas, ils arrivent très vite :)

Sous 24h, un mail informant des résultats et comportant les taux de réussite aux différents thèmes est envoyé aux candidats. Les candidats ont aussi la possibilité de télécharger les résultats du code de la route depuis son espace membre, rubrique « Mes examens ».

Si vous vous êtes inscrit via votre auto-école, celle-ci vous les communiquera directement.

plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités. Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle le bilan de compétences dans une grille d'évaluation. Le Certificat d'Examen du Permis de Conduire, sur lequel est noté le résultat, est téléchargeable dès le lendemain de votre examen pratique.

En cas de réussite, le CEPC sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire. Ce document est valable 4 mois maximum.

En cas de réussite, vous serez en période probatoire avec 6 points sur votre permis de conduire.

Conditions de passage

Les pièces à fournir pour passer l'examen sont, Carte d'identité, Passeport, permis de conduire pour un second permis, titre de séjour, Les examens pratique se déroulent du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, ils peuvent aussi avoir lieu le samedi mais de manière non systématique.

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE
HORAIRES DES SÉRIES TESTS CODE

PLANING DES COURS DE CODE

HORAIRES DES COURS DE CONDUITE

LUNDI	9H30 - 12H00	15H30 - 18H00	AVEC UN ENSEIGNANT DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE	LUNDI	9H00 - 13H00	14H00 - 18H00
MARDI	9H30 - 12H00	15H30 - 18H00		MARDI	9H00 - 13H00	14H00 - 18H00
MERCREDI	9H30 - 12H00	15H30 - 18H00		MERCREDI	9H00 - 13H00	14H00 - 18H00
JEUDI	9H30 - 12H00	15H30 - 18H00		JEUDI	9H00 - 13H00	14H00 - 18H00
VENDREDI	9H30 - 12H00	15H30 - 18H00		VENDREDI	9H00 - 13H00	-
SAMEDI	10H00 - 12H00	-	SAMEDI	10H00 A 12H00	SAMEDI	8H00 - 12H00

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE
ANTI-FLASH. LE
SECRETARIAT & ACCUEIL :
FABIENNE. LES
ENSEIGNANTS DE LA
CONDUITE ET DE LA
SÉCURITÉ ROUTIÈRE :
MARIE, MARTIN, LE
RESPONSABLE
PÉDAGOGIQUE XAVIER.

ANTI-FLASH - agrément Préfectoral : E0601311900
38 boulevard d'ARRAS 13004 MARSEILLE - Téléphone : 04 91 34 13 13 - Accès Métro : CHARTREUX
MESSAGERIE : anti-flash@orange.fr - SITE INTERNET : <https://www.anti-flash.fr>

LE PROGRAMME DE LA FORMATION PRATIQUE

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

Compétence : 1

Compétences associées

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
 - Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
 - Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
 - Démarrer et s'arrêter.
 - Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
 - Utiliser la boîte de vitesses.
 - Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
 - Regarder autour de soi et avertir.
 - Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

Compétence : 2

Compétences associées

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

Compétence : 3

Compétences associées

- Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Passer des virages et conduire en déclivité.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, ...

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Compétence : 4

Compétences associées

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident: protéger, alerter, secourir.
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'éco conduite.